

Bureau de poste

Cependant, un fait à noter, c'est que la lettre que j'ai adressée au maître de poste de Hull, et postée au bureau de la Chambre des communes, a mis exactement trois jours à traverser la rivière Outaouais.

M. Isabelle: C'est encore la même chose aujourd'hui.

M. Cyr: Cela démontre bien l'excellent service de livraison du courrier au Canada, quoiqu'il y ait place pour une certaine amélioration du service dans les grands centres comme Ottawa, Montréal, Toronto et Winnipeg.

C'est connu, au ministère des Postes, qu'il existe un manque de discipline dans les grands bureaux de poste, et c'est pas facile à régler. En dehors de ces grands centres, le courrier est trié avec plus d'attention, et il semble que les employés des petits bureaux de postes et des centres de service des régions rurales font un meilleur travail que les employés des grands centres urbains.

Une expérience personnelle m'a permis d'établir qu'une lettre expédiée de Gaspé à Sherbrooke subit de trois à quatre jours de retard si elle est acheminée vers le bureau de poste de Montréal pour le tri. Voilà pourquoi, monsieur le président, je recommande au ministre des Postes (M. Ouellet) l'ouverture de centres de distribution à l'extérieur des grands centres, afin de faciliter le tri du courrier en provenance des régions rurales. La méthode d'échantillonnage que j'ai utilisée prouve que les délais dans la livraison du courrier se localisent dans les grands centres seulement.

Pour ce qui est des tarifs postaux nettement accrus, je dois affirmer que le tarif de 8c. pour une lettre expédiée, par exemple de Gaspé à Vancouver, par avion, n'est pas exagéré. Les moyens de transport actuels permettent la livraison d'une lettre de Montréal allant à Vancouver, en huit heures seulement. Je suis émerveillé à l'idée qu'un timbre de 8c. puisse faire parcourir une telle distance à une lettre aussi rapidement, et cela est attribuable à l'établissement d'un service intérieur dit «Tout-par-avion»; le Canada est le premier pays au monde à offrir un tel service à ses usagers.

Aujourd'hui, les postes canadiennes ont tout ce qu'il faut pour fonctionner en accord avec le rythme accéléré de la vie du monde moderne. Alors que, grâce à la technique moderne et à la science qui font disparaître les frontières géographiques de notre pays, nous trouvons au carrefour de notre histoire un ministère et un ministre des Postes qui font face au défi des années 1970. Jamais, au cours de l'histoire des Postes, une si courte période de temps n'a vu l'avènement d'autant d'innovations.

Je suis d'avis que, dans une large mesure le défi que devront relever les Postes à l'avenir se situera dans le domaine de la commercialisation. Les Postes canadiennes doivent offrir des services et des produits qui mériteront l'approbation du client et qui entraîneront des bénéfices pour tous. Il faut traiter avec les clients de façon efficace et leur expliquer comment les Postes entendent satisfaire à leur besoins, lesquels, dans un milieu où la concurrence se resserre sans cesse, deviennent de plus en plus importants. Je sais que le ministre des Postes et le ministère font tout ce qui est possible pour atteindre cet objectif.

Toutes les administrations postales du monde entier font face à des augmentations de prix. Les Postes canadiennes tentent de surmonter ce problème par une planification réaliste, tout en voulant satisfaire aux demandes toujours grandissantes de son personnel.

[M. Cyr.]

Il va de soi, monsieur le président, que la modernisation ne peut se faire sans d'importantes mises de fonds. Il faut satisfaire à la demande de nouveaux services des usagers de la poste, mais il faut toujours avoir à l'esprit que l'augmentation de tarif d'un sou pour une lettre de première classe entraîne une protestation générale dans tout le pays.

En terminant mes remarques, je désire féliciter l'honorable ministre des Postes de son bon travail et lui dire que nous l'encourageons à continuer.

● (1550)

[Traduction]

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de pouvoir parler de la motion présentée par mon ami le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale). Cela me fournit l'occasion de dire au gouvernement que mes commettants en ont assez des mauvaises excuses, de la mauvaise administration et de la mauvaise gestion. Ils veulent, et sont en droit de l'obtenir, le genre de service postal auquel ils étaient accoutumés jusqu'à ce que le gouvernement actuel prenne en main le fonctionnement du ministère des Postes.

À une certaine époque le service postal canadien était l'un des plus efficaces au monde. Cette époque n'est pourtant pas si reculée, mais maintenant notre service postal est si mal administré qu'il est devenu sujet de plaisanteries, de bandes dessinées et qu'il est tourné en ridicule. Il est facile de faire des plaisanteries sur le temps qu'il faut aujourd'hui au Canada pour se faire livrer une lettre, mais ça n'a rien de drôle pour les gens qui comptent sur la poste pour conduire leurs affaires. Ce n'est pas drôle non plus pour ceux qui comptent sur la poste pour communiquer avec leurs amis et les être aimés. Tous, nous payons très cher pour le service postal et s'il y a une bonne raison pour que nous ne puissions pas recevoir un service sûr il est temps qu'on nous la révèle. Il est également temps qu'on nous dise ce que nous devons faire pour obtenir le genre de service que nous obtenions autrefois.

Je suis sûr, quant à moi, que l'exploitation du ministère des Postes pose de sérieux problèmes. Tout le monde sait que nous avons des problèmes—tout le monde sauf le ministre des Postes (M. Ouellet). Il semble se soucier davantage de la possibilité que le parti conservateur pourrait bientôt former le gouvernement que de faire fonctionner le ministère des Postes. Cela n'est toutefois pas nouveau, monsieur l'Orateur. Les trois derniers ministres des Postes avaient des sujets de préoccupation beaucoup plus importants que leurs portefeuilles.

Le ministre des Postes actuel passe son temps à condamner nos liens avec la royauté et à accuser le parti conservateur d'être anti-canadien-français. Si ses remarques permettaient de résoudre les problèmes du ministère des Postes, nous serions bien prêts à les accepter. Cependant, il réussit seulement à nous faire penser à l'ancien ministre des Postes, Eric Kierans, qui a passé son temps à essayer d'assumer le portefeuille des Finances tandis que les Postes se délabraient et perdaient la confiance du public.

Monsieur l'Orateur, les frais réels d'exploitation du ministère des Postes au cours de l'année financière 1970-1971 se sont élevés à \$343,837,000. Pour l'année financière 1973-1974, on prévoit qu'ils seront de \$573,263,000, soit presque le double de ce que cela coûtait il y a trois ans. Pendant cette période, nos services postaux n'ont cessé de se détériorer. Tous les députés et, en réalité, tous les Canadiens savent bien que les tarifs postaux ont presque doublé depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir.